

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail -Patrie

MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

COMMUNIQUE

0014

/C/MINDCAF/SG/DAC/SDBMM/SMP/2025 du

17 AVR 2025

portant publication du résultat d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000002/AONO/MINDCAF/CIPM/2025 du 20 février 2025 pour la Densification des Points du Réseau Géodésique National Unique de Référence et Matérialisé au sol le long du Corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré dans le cadre du Plan Intégré d'Import Substitution Agricole et Halieutique (PIISAH).

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES COMMUNIQUE :

Le Soumissionnaire POLYGONE SARL est retenu comme attributaire à la suite de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000002/AONO/MINDCAF/CIPM/2025 du 20 février 2025 pour la Densification des Points du Réseau Géodésique National Unique de Référence et Matérialisé au sol le long du Corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré dans le cadre du Plan Intégré d'Import Substitution Agricole et Halieutique (PIISAH), pour un montant TTC de FCFA quatre-vingt-cinq millions neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq (85 967 325), et pour un délai d'exécution de six (06) mois.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour recevoir notification de la décision d'attribution et suite des formalités administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

Yaoundé, le 17 AVR 2025

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES



Henri Eyebé Ngissi

Copie :

- MINMAP
- ARMP